Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-212200497-20260609-2026_06_017-DE

N° 2026.06.17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CREHEN

SEANCE DU 9 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CREHEN, régulièrement convoqué le trois juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Christine COTIN, Maire.

PRÉSENTS : **Mme Marie-Christine COTIN, Maire**
Mmes DETOT, GOURGAN, EVEN, LEROY, LEVAVASSEUR, LONCLE et RENOUARD
MM. BEAUNE, BOURGET, CAILLERE, DOS, MACE ALAIN, MACE ANTHONY, MICHEL, RICHARD.

ABSENTS EXCUSÉS : **Mmes LAIGO (donne procuration à M MACE) et PICOUT (donne procuration à Mme COTIN)**
M VALLARINO (donne procuration à Mme LONCLE)

Monsieur **Stéphane MICHEL** a été élu secrétaire de séance

--- ===0=== ---

BUDGET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de modifier comme suit les crédits inscrits au budget primitif « Commune » de l'exercice 2026.

Section de fonctionnement – Dépenses :	
Chapitre 014 – Article 74119 « Reversement sur DGF » :	+ 3 849,00 €
Chapitre 014 – Article 7498 « Atténuation de produits » :	+ 7 446,00 €
Section de fonctionnement – Recettes :	
Chapitre 74 – Article 748312 « DCRTP » :	+11 295,00 €

Délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,

Marie-Christine COTIN.